

Monsieur et Madame Guillaume **van Berchem**, Sophie, Hélène et Max;
Monsieur et Madame Eric **Freymond**, Noémie et Ludivine;
Madame Nadège **Chauvet**, Agnès et Alix;
Monsieur Philippe **van Berchem**;
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
de feu Monsieur et Madame Jean-Pierre **Jéquier**;
Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
de feu Monsieur et Madame Paul **Lunn-Rockliffe**;
Madame François **Jéquier**,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Pierre **de Chambrier**, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Dominique **Micheli**, leurs enfants et petits-enfants;
Madame André-Dominique **Micheli**,
sa fille, ses petits-enfants et son arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Antoine **Micheli**;
Madame Alix **Micheli-de Bary**,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Monsieur et Madame Horace **Micheli**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Laurent **Dominicé**, ses enfants et petits-enfants;
Madame Emile **Pictet**, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Jacques **van Berchem**;
Madame Marie-Danielle **Koechlin**, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Hermann **zu Munster**;
Monsieur et Madame Jean-Jacques **Martin**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Frederik **Haarman**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Thierry **Fauchier-Magnan**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Pierre-Yves **Firmenich**, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Pierre **Brunschwig** et leurs enfants;
Monsieur et Madame Nicolas **Brunschwig** et leurs enfants;
Les familles **Mirabaud, de Marignac, Maunoir, Naville, Dunant, Pictet, Sarasin, Turrettini**, parentes, alliées et amies
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Guy VAN BERCHEM

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 89e année, le 14 mai 2020.

La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité.

La famille remercie tout particulièrement Monsieur Martial Bouquet, Mesdames Maria de Moura Magalhaes et Maria Cecchini, ainsi que tout le personnel soignant de la Résidence du Mandement à Satigny.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à l'Eglise protestante de Genève – 1205 Genève, IBAN CH93 0900 0000 1200 0241 0.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.